

OPÉRA PLACEMENT

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 25-12-2009

IDENTIFICATION DE L'OPCVM

Nature juridique : Fonds Commun de Placement de droit français

Classification : Diversifié

Affectation des résultats : Capitalisation

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du fonds est, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, l'optimisation du couple « rendement/risque » au travers d'une gestion discrétionnaire orientée vers les pays de l'OCDE (pays émergents inclus).

L'élément clé de la gestion du portefeuille étant la sélection des titres, il ne peut être fait référence à aucun « benchmark » et aucune autre référence.

Indicateur de référence :

Le fonds met en œuvre une approche totalement discrétionnaire et son degré d'exposition aux marchés d'actions est variable. Il n'est donc ni indiciel, ni à référence indicielle et aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion. La performance du fonds pourra diverger de celle de l'indice.

Toutefois, à titre d'information, la performance pourra être comparée, à posteriori, à l'indice MSCI world libellé en Euro, qui est représentatif du marché des actions internationales. Cet indice est calculé dividendes nets non réinvestis et est disponible sur www.msci.com

Profil de risque :

« *Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés* ».

Les principaux risques sont :

Nature des risques :

Risque discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque en capital : L'OPCVM n'étant pas garanti, le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.

Risque action : Compte tenu de la stratégie d'investissement exposée ci-dessus, le FCP peut être principalement investi en actions. En conséquence, en période de baisse des marchés actions, la valeur de la partie action du portefeuille entraînera une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : Le FCP peut être investi sur des titres internationaux n'appartenant pas à la zone Euro. A ce titre, le portefeuille est sensible au risque lié à la fluctuation des devises de référence des titres cotés sur ces marchés par rapport à l'Euro, monnaie dans laquelle le fonds est libellé.

La gestion du fonds n'étant pas liée à une répartition géographique, le risque de change peut varier fortement, suivant la part des titres hors zone Euro investie dans le portefeuille, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la taille de capitalisation des titres sélectionnés : Le FCP peut être exposé au marché de petite et moyenne capitalisation, les caractéristiques de ces titres peuvent présenter un risque de liquidités. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée. Une baisse de leur valeur entraînera en conséquence une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : Le risque de taux est le risque que la valeur des investissements du FCP en produits de taux diminue si les taux d'intérêt augmentent, avec pour conséquence une baisse de la valeur liquidative. La sensibilité de la poche obligataire pourrait varier de 0 à 7

Risque de crédit : Le risque de crédit est le risque que l'émetteur d'un titre obligataire ou monétaire ne puisse faire face à ses engagements. En cas de dégradation ou de défaillance des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux marchés émergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut donc varier très fortement : une baisse de leur valeur entraînera, en conséquence, une baisse de la valeur liquidative.

Ce document périodique n'a pas été certifié par le Commissaire aux comptes

COMPTE RENDU

Environnement

Le 1er mars dernier alors que la plupart des investisseurs broyaient du noir et envisageaient l'écroulement du système bancaire mondial, personne n'aurait parié sur une hausse de plus de 20% du CAC 40 pour la fin de l'année.

C'est pourtant bel et bien ce qui s'est produit, les marchés se retournant brutalement dès la mi-mars effectuant un premier violent rebond de près de 40% jusqu'à fin mai, avant de connaître une courte mais brutale phase de consolidation. Reprenant sa tendance haussière dès le 15 juillet, notre indice s'est alors stabilisé dans une fourchette comprise entre 3.600 et 3.800 points, pour terminer l'année dans un dernier rallye, sur un plus haut tout proche des 4.000 points.

Les raisons de cette reprise spectaculaire sont à la fois liées à la psychologie des investisseurs et à une amélioration de la santé de nos économies.

En effet, l'ensemble des pouvoirs publics mondiaux, conscients de la gravité de la crise, ont pris toute une série de mesures démontrant fermement leur volonté de soutenir coûte que coûte le système bancaire et d'éviter ainsi les risques de crise irréversible des économies capitalistes. Ainsi, après avoir imaginé le pire, les investisseurs ont peu à peu compris que les cours de bourse avaient atteint un niveau qui ne correspondait plus à la réalité de la situation économique, expliquant donc la rapidité du premier rebond, qui n'a fait que ramener les indices au niveau du 1er janvier (3.400 points).

Par la suite, les différentes mesures de relance gouvernementales (incitations fiscales, soutien à divers secteurs d'activité, travaux d'infrastructures...), l'action concertée des grandes banques centrales (injonction de liquidités, baisse spectaculaire des taux d'intérêt) et la bonne gestion de la crise par une grande majorité de chefs d'entreprises (plans de restructuration, assainissement des bilans) ont fini par produire leurs effets et ont permis à nos économies de sortir progressivement de la récession, entraînant une nouvelle revalorisation des marchés plus en phase avec la conjoncture telle que nous pouvons l'analyser aujourd'hui.

Plus de récession certes, mais des taux de croissance qui restent très faibles, un niveau de chômage qui continue d'inquiéter, et un gigantesque endettement des états qui assombri les perspectives de reprise à moyen terme.

Opéra Placement

Sur la période, le FCP a progressé de 27,51%, alors que l'indice MSCI World libellé en Euro a progressé de 28,36%.

Compte tenu de l'environnement macro-économique, le portefeuille n'a pas été modifié...comme il ressort dans le tableau ci-dessous :

Les principales lignes du portefeuille sont :

Opéra Usa	14,07%
Share Gold	12,96%
Opéra Convertibles	10,09%
Rodamco 4,125%	6,18%
Nestlé	5,33%

Nota :

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCVM

ETAT DU PATRIMOINE

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R.214-1-1	3 785 985,80
b) Avoirs bancaires	17 752,31
c) Autres actifs détenus par l'OPCVM	2 611 827,65
d) Total des actifs détenus par l'OPCVM	6 415 565,76
e) Passif	-12 869,54
f) Valeur nette d'inventaire	6 402 696,22

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART OU ACTION

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur liquidative
C0 OPERA PLACEMENT		6 402 696,22	58 131,00	110,14

ELEMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	40,72	40,63
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un État ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	18,41	18,38
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R. 214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernier alinéa du I. de l'article R. 214-2 du code monétaire et financier	0,00	0,00
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R. 214-5, R. 214-29 et R. 214-32 du code monétaire et financier	3,65	3,65

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	1 170 901,74	615 175,82
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un État ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	0,00	683 684,04
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R. 214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernier alinéa du I. de l'article R. 214-2 du code monétaire et financier	0,00	0,00
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R. 214-5, R. 214-29 et R. 214-32 du code monétaire et financier	661 680,32	513 688,31

PORTEFEUILLE AU 25/12/2009

OPERA PLACEMENT (052001)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
0 - Actions & Valeurs assimilées				
Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché réglementé				
ANTILLES NEERLAND.				
SCHLUMBERGER LTD CURACAO	USD	5 000	226 830,96	3,54
TOTAL ANTILLES NEERLAND.			226 830,96	3,54
SUISSE				
ROCHE HOLDING GENUSS	CHF	2 500	298 422,29	4,66
NESTLE NOM.	CHF	10 000	341 389,73	5,33
TOTAL SUISSE			639 812,02	9,99
ESPAGNE				
REPSOL	EUR	10 000	186 000,00	2,91
TOTAL ESPAGNE			186 000,00	2,91
FRANCE				
ARTHUR STRIP VVPR	EUR	51 250	0,00	0,00
TOTAL	EUR	6 000	270 000,00	4,23
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	2 500	104 525,00	1,63
VINCI (EX SGE)	EUR	2 500	99 650,00	1,56
CASINO GUICHARD PERRACHON	EUR	2 000	124 320,00	1,94
VIVENDI	EUR	5 000	103 950,00	1,62
FRANCE TELECOM	EUR	10 000	173 700,00	2,71
ARTHUR SA	EUR	66 631	73 294,10	1,14
EDF	EUR	5 000	204 525,00	3,19
TOTAL FRANCE			1 153 964,10	18,02
ROYAUME UNI				
ROYAL DUTCH SHELL A	GBP	10 000	212 032,00	3,31
TOTAL ROYAUME UNI			212 032,00	3,31
ISRAEL				
PRO LASER VVPR	EUR	7 000	0,00	0,00
UNITRONICS VVPR	EUR	30 000	0,00	0,00
TOTAL ISRAEL			0,00	0,00
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL S.A.	EUR	4 000	125 200,00	1,96
TOTAL LUXEMBOURG			125 200,00	1,96
ETATS UNIS AMERIQUE				
CISCO SYSTEMS	USD	7 000	116 431,79	1,82
PROCTER & GAMBLE CO	USD	4 605	195 900,31	3,06
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			312 332,10	4,88
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché réglementé			2 856 171,18	44,61
TOTAL 0 - Actions & Valeurs assimilées			2 856 171,18	44,61
I - Obligations & Valeurs assimilées				
Obligations & valeurs assimilées négociés sur un marché réglementé				
FRANCE				
SAINT GOBAIN 4 1/4 31/05/2011	EUR	250 000	264 010,84	4,12
LAFARGE 5.75% 27/05/11 *EUR	EUR	250 000	270 167,73	4,22
TOTAL FRANCE			534 178,57	8,34
SUEDE				
RODAMCO EUR.4 1/8% 21/04/11	EUR	375 000	395 636,05	6,18

TOTAL SUEDE			395 636,05	6,18
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négociés sur un marché réglementé			929 814,62	14,52
TOTAL I - Obligations & Valeurs assimilées			929 814,62	14,52
III - Titres d'OPCVM				
OPCVM français à vocation générale				
FRANCE				
OPERA USA	USD	17 000	901 159,32	14,07
TOTAL FRANCE			901 159,32	14,07
TOTAL OPCVM français à vocation générale			901 159,32	14,07
OPCVM européens coordonnés et assimilables				
FRANCE				
OPERA TRESORERIE	EUR	188	233 866,36	3,65
OPERA CONVERTIBLES FCP	EUR	2 000	646 080,00	10,10
TOTAL FRANCE			879 946,36	13,75
LUXEMBOURG				
SHARE GOLD EUR CAPITALISATION	USD	500	829 993,06	12,96
TOTAL LUXEMBOURG			829 993,06	12,96
TOTAL OPCVM européens coordonnés et assimilables			1 709 939,42	26,71
TOTAL III - Titres d'OPCVM			2 611 098,74	40,78

ETATS DES ACTIFS NETS AU 25/12/2009

OPERA PLACEMENT (052001)

OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES	728,91	0,01
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES	-12 869,54	-0,20
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	17 752,31	0,28
ACTIF NET	6 402 696,22	100,00

Parts C0	58 131,00	110,14
----------	------------------	---------------